AVRIL 2025 | ÉDITION N° 16

LA GAZETTE SAMPIARRIRE

LETTRE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE ST PIERRE LE VIEUX

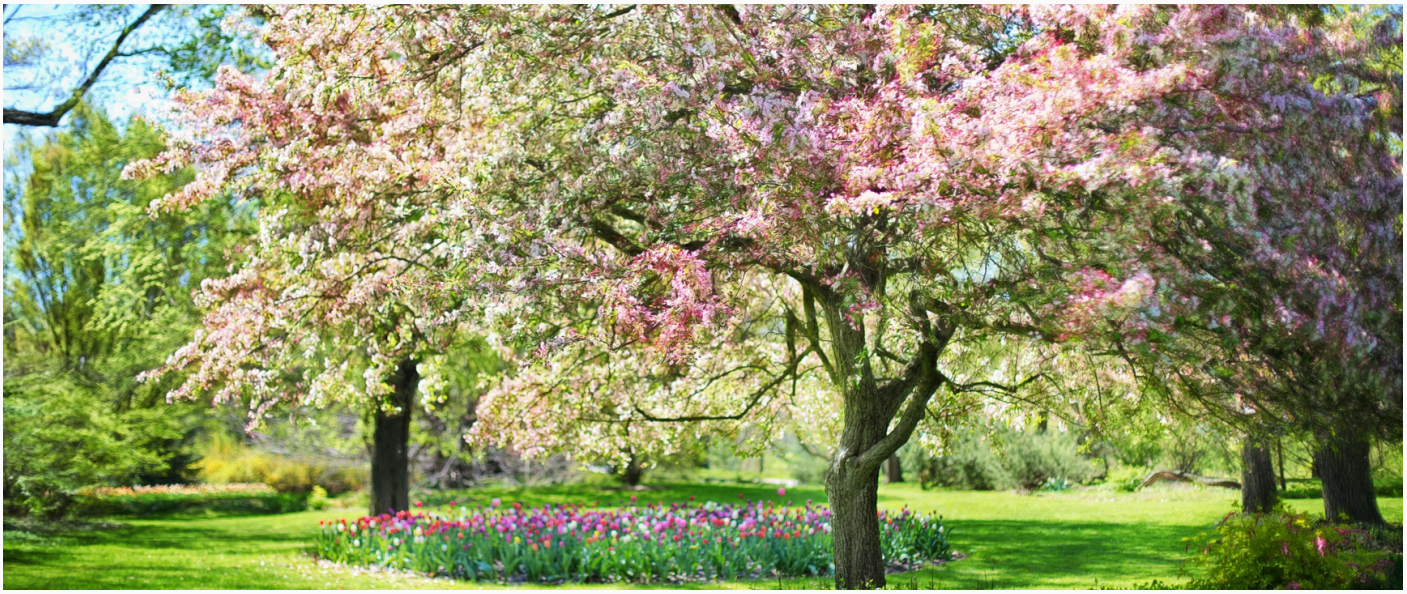

EDITO

Avec le printemps, la nouvelle gazette arrive. A la mairie, nous voyons se terminer avec soulagement le chantier de rénovation du bâtiment et nous allons maintenant pouvoir réinvestir les locaux, rapatrier les archives dans le local qui leur est dédié pour libérer la petite salle sur le préau. Cette dernière retrouvera sa destination première : une salle de réunion enfin disponible pour tous.

Nos associations, toujours très actives nous ont aidé à passer cet hiver digne de ce nom plus facilement : conscrits, soirées variées, repas, carnaval et depuis janvier l'ouverture de l'épicerie qui vient conforter l'espace café ouvert depuis septembre. Ce nouveau service est très apprécié par les sampiarris mais aussi par les habitants des villages des alentours. Souhaitons qu'un maximum d'habitants jouent le jeu et fassent vivre ce bel endroit de convivialité et de partage.

Bonne lecture à tous.

DANS CE NUMERO:

- **infos diverses**
- **lutte contre les frelons asiatiques**
- **compostage: placette du bourg**
- **coin des associations**
- **Fibre optique-info**

Divers

“Le printemps, c'est tout un poème. On en parle, on le pratique, on l'attend...”

Alphonse Boudard

Marchés d’été

En fin d’année 2024, la commission commerce s’est réunie pour effectuer le bilan de l’année 2024. Compte tenu de l’ouverture de l’épicerie, il a été décidé de supprimer les petits marchés de mai, juin et septembre mais de poursuivre l’organisation des marchés festifs sur juillet et août
Les dates suivantes ont été retenues :

les 11 et 25 juillet et 8 et 22 août.

La commission doit se réunir prochainement pour affiner l’organisation de ces 4 dates

ONF :

Pour pouvoir disposer de bois dans la parcelle communale au-dessus du hameau de La Place, vous devez joindre la personne responsable de l’ONF Monsieur Eggenspieler. Le numéro de téléphone indiqué sur le bulletin municipal n’est plus en service.
Vous pouvez maintenant le joindre au :
03 85 50 88 03 - 06 20 82 89 93

TERRAIN AU DESSUS DE LA MATERNELLE

Suite à l’achat de la petite parcelle en bordure de l’école maternelle, un accès au terrain au dessus de la cour de l’école a été créé et un grillage de sécurité a été posé. Ces travaux faciliteront l’entretien et nous permettront d’envisager la création d’un petit verger.

Lutte contre les frelons asiatiques

Avec le printemps, le frelon asiatique fait son retour, véritable prédateur des abeilles, mais aussi dangereux pour l'homme car sa piqûre peut être mortelle dans certains cas. Pour lutter efficacement contre ces insectes invasifs, il faut anticiper sa prolifération.

Le cycle de vie du frelon asiatique

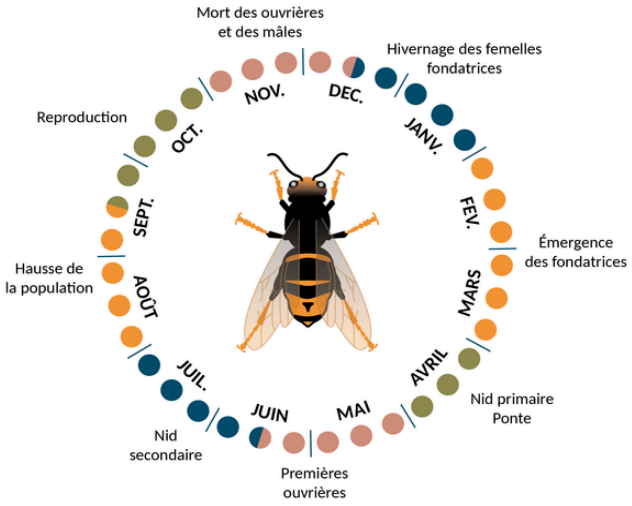

Comment reconnaître un frelon asiatique

Les frelons asiatiques sont légèrement plus petits que les frelons communs. Autre différence, ils sont noirs et jaune orangé avec des pattes noires et jaunes, alors que les frelons communs sont marron et jaunes avec des pattes entièrement marron.

Il est important de savoir les différencier car le frelon commun est une espèce très utile qu'il ne faut pas détruire. Le frelon asiatique, au contraire, est une menace pour les abeilles dont il se nourrit et qui ne savent pas comment lutter contre lui.

Au printemps, vous pouvez agir

Les reines (ou fondatrices) sont concentrées sur la nourriture et la fabrication de leur nid. Elles ne sont pas agressives et sont faciles à capturer.

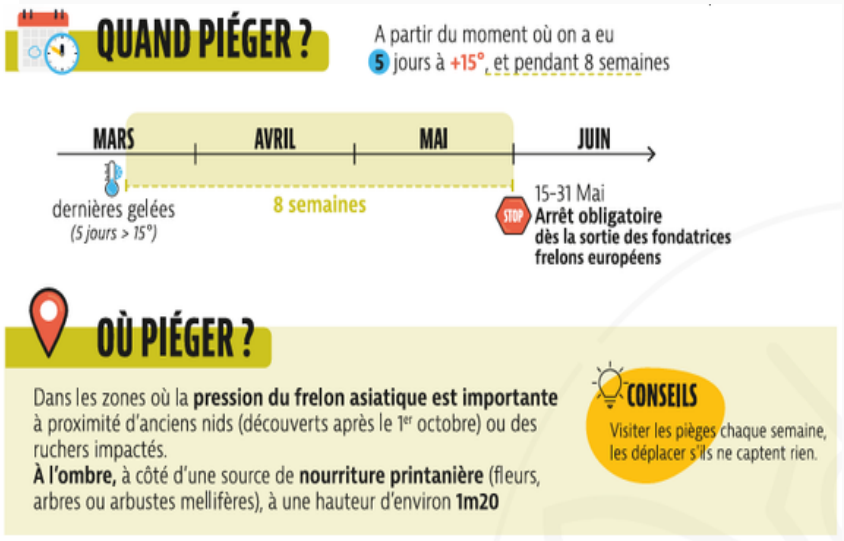

Vous pouvez fabriquer votre piège, voir modèle ci-dessous ou bien en acheter dans le commerce

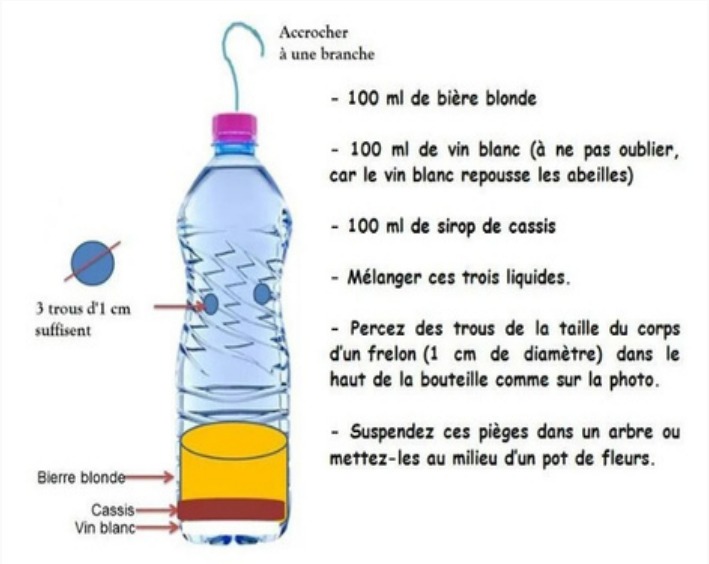

Ces pièges doivent impérativement être sélectifs, c'est-à-dire qu'ils ne détruisent pas les autres insectes, qui ont tous un rôle à jouer dans l'équilibre naturel. Même le frelon européen est une espèce utile à préserver : se nourrissant surtout de mouches, il joue un rôle de régulateur écologique et n'est pas agressif.

Placette de compostage au centre bourg

Au mois d'avril 2024, en partenariat avec le SIRTOM, un site de compostage collectif a été installé près du lavoir.
Le site est composé de 3 bacs :

• Un bac réservé aux apports de matières compostables azotées : attention, vous devez vous assurer de ne pas jeter des plastiques et autres déchets non dégradables

• Un bac pour le stockage de matière sèche carbonée appelée aussi broyat qui est ajouté aux biodéchets afin de garantir une bonne aération du compost et absorber les excès d'humidité

• Un bac de maturation : il reçoit les matières du bac d'apport lorsque celui-ci est plein ; les matières décomposées riches en azote et en carbone ne sont plus remuées et finissent ainsi leur processus de compostage.

Camille, notre référente s'assure du bon fonctionnement de la placette.
Grâce à l'apport régulier des habitants, il a fallu effectuer le transfert des matières compostées dans le bac de maturation. La personne responsable du SIRTOM, Diane SAUZET, s'est déplacée au mois de février pour l'opération. Nous avons eu un retour très positif sur la qualité du compost. Celui-ci sera prêt à être utilisé par Christophe pour la plantation des fleurs dans les différentes jardinière et massifs. Le compost sera également à la disposition des usagers, un message sera diffusé lorsque la maturation sera aboutie et lorsqu'il sera prêt pour nos jardins !

Bulletin en ligne :
https://www.sirtomgrosne.fr/reservez-votre-composteur-en-ligne

"Nous vous rappelons que vous pouvez réserver votre composteur individuel à 25 euros (400 litres)"

Vous pouvez également vous rapprocher du secrétariat au 03.85.59.26.98 ou vous inscrire par courriel
Diane SAUZET :
compostage@sirtomgrosne.fr
et/ou
Charline AMOROS :
animcompost@sirtomgrosne.fr

Coin des associations

Petit rappel : Les déclarations de buvettes pour les manifestations doivent être effectuées 15 jours au moins avant la date de l'événement.

Salle des fêtes : Suite à plusieurs interrogations d'habitants du village, nous vous rappelons que la location de la salle des fêtes est toujours de la responsabilité de Cyril Thuilière. Vous pouvez vous adresser à lui pour connaître les disponibilités, les formalités et documents à compléter. C'est lui aussi qui vous donnera les clés, la vaisselle louée, et effectuera avec vous l'état des lieux avant et après la location.

Mom en folie : Cette année, Môm'en folie n'est pas en mesure de réaliser la vente de fleurs.
En effet, Mr Chatagnier après de nombreuses années de partenariat a pris sa retraite.
Au vu des nombreuses sollicitations des associations et la baisse du nombre d'horticulteurs, nous n'avons pas trouvé de solution. Nous espérons réussir à remettre en place la vente dès l'année prochaine.
En dehors de la déception de ne pas pouvoir égayer vos balcons et garnir vos jardins, cela est aussi une perte financière pour les projets pédagogiques des enseignants.
C'est pourquoi, nous avons décidé d'innover en vous proposant une tombola avec de nombreux lots à gagner.
Les enfants de chaque classe auront des tickets qu'ils auront pour mission de vendre à leurs proches, voisins, amis… Les 3 meilleurs vendeurs gagneront un lot.
Nous vous remercions de votre soutien et vous souhaitons bonne chance au grattage
A retenir : la fête de l'école aura lieu le samedi 28 juin 2025 à Trambly dès 15h30.

Manifestations prévues

Amicale de St Pierre

-Sortie bowling et laser game Samedi 26 avril
C'est le retour de la sortie festive, cette année trois activités sont proposées.
Merci de préciser votre choix lors de l'inscription et de nous la faire parvenir avant le mercredi 16 avril

Départ à 16h30 pour Macon suivi d'un repas au restaurant à Trades

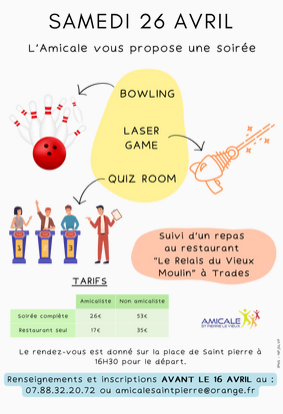

Association EVIDANSE

-Brocante /vide grenier Jeudi 8 Mai sur le parking du bourg de 7h à 17h

Tarifs:
Pour les habitants de la commune : 2€/le mètre
Pour les personnes extérieur : 2.50€/le mètre

info et réservation
Anne Sophie
06.98.61.11.72

Vous avez besoin d'information concernant la fibre optique ?

Le Département a mis en place un nouveau service afin de répondre à toute s questions liées à l'**éligibilité**, au **raccordement**, aux **nouvelles constructions**, aux **dommages** et **pannes sur le réseau**.

En Saône-et-Loire il existe 3 zones avec 3 opérateurs différents :

réseau construit
par le Département : **bfcfibre.fr**

réseau construit
par Saône-et-Loire THD (XP Fibre) : **xpfibre.com**

réseau construit
par Orange : **reseaux.orange.fr**
et XP Fibre à Autun : **xpfibre.com**

Vous n'avez pas eu de réponses à vos questions ?

Prenez contact.

Par téléphone au **03 85 39 76 17** ou par mail à **numerique71@saoneetloire71.fr**

Les bons réflexes avant de nous contacter

- Je vérifie dans quelle zone je suis situé pour me rendre sur le bon site internet, avec les cartes interactives disponibles sur saoneetloire71.fr, la fibre
- Je veux la fibre, je consulte mon éligibilité en ligne selon ma zone
- Je construis, je dépose un dossier en ligne selon ma zone dès le début de mon projet immobilier
- J'ai une panne, je contacte mon fournisseur d'accès internet
- Je constate un dommage sur le réseau (poteau cassé, câble décroché…), je le déclare en ligne selon ma zone

POUR VOUS
LE DÉPARTEMENT AGIT !

SAÔNE & LOIRE DÉPARTEMENT

NUMÉRIQUE71

UN NOUVEAU SERVICE DE PROXIMITÉ DU DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

03 85 39 76 17
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h (hors jours fériés)

Numérique71, c'est pour informer et orienter les particuliers, collectivités et entreprises et mettre en lien les usagers et les opérateurs afin de faciliter les démarches.

Contact par mail : **numerique71@saoneetloire71.fr**
Plus d'infos sur **saoneetloire71.fr**, la **fibre**

saoneetloire71.fr